

Prix de l'abonnement:

EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par an
\$2.00 pour 6 mois
\$1.00 pour 3 mois
EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par an
50c pour 6 mois

8 PAGES

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL

ADRESSE:

— LE —

"SOLEIL"

QUÉBEC

La Compagnie d'Imprimerie du "Soleil", Editeur

TROIS EDITIONS PAR JOUR.—MATIN, MIDI ET SOIR.

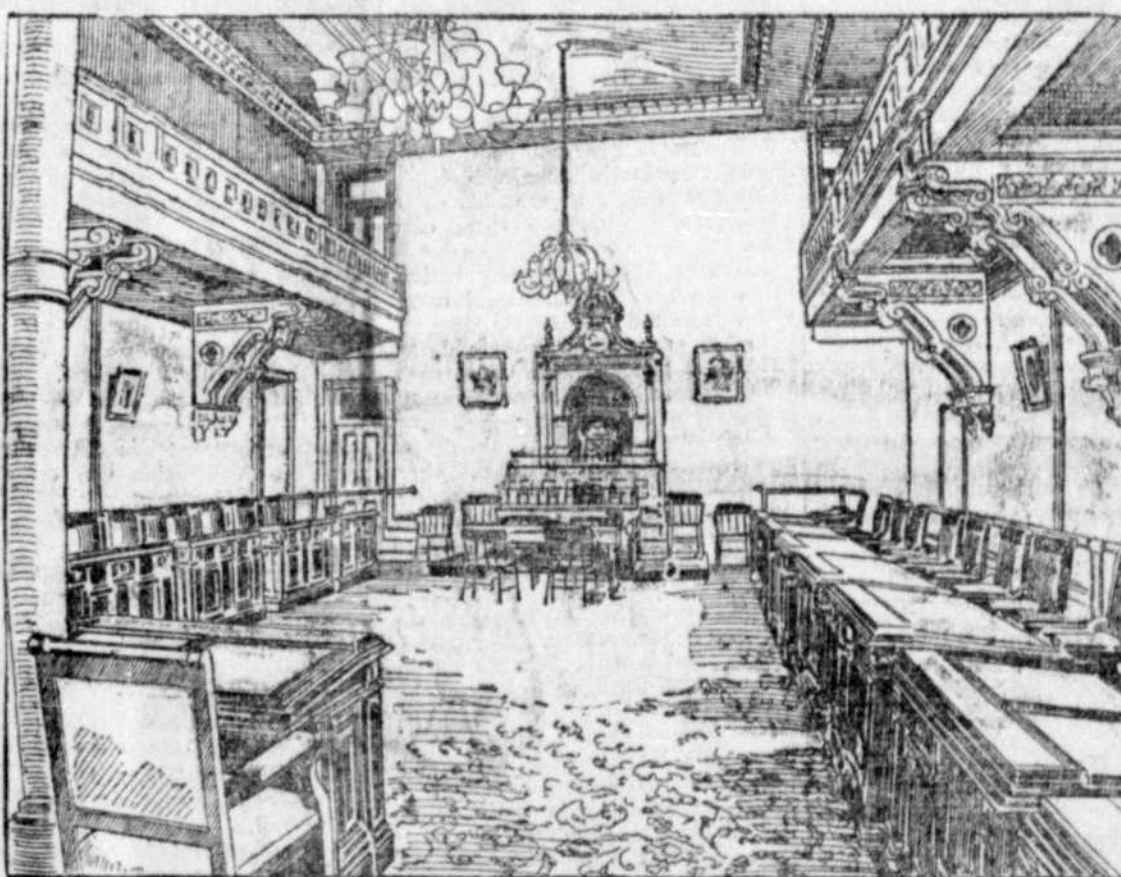
BUREAUX: 90-92, Côte Lamont que.
33-35, Rue Notre-Dame.



L'honorable S. N. PARENT,
Premier Ministre de la Province de Québec.



SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR LOUIS A. JETTÉ



Le Conseil Législatif où a lieu l'ouverture du Parlement cet après-midi



L'honorable HORACE ARCHAMBAULT,
Procureur-Général—Orateur du Conseil Législatif.

UNE GROSSE NOUVELLE

Le Canada recevrait la visite
au mois d'août prochain

Des membres de la Cham-
bre des Lords et de tous
les députés des Commu-
nes d'Angleterre.

Ce serait la réalisation d'une
suggestion personnelle de sir
Wilfrid Laurier.

(Du correspondant du "Soleil".)

Montréal, 26 fév.

La banque de Montréal a reçu,
hier après midi, de Londres une
dépêche excessivement importante.
J'ai réussi à m'en procurer le
texte. Il se lit comme suit :

" On est à faire les arrange-
ments pour la visite des membres
de la chambre des Lords et des
Communes, au Canada, à la fin
d'août prochain. Il est probable
que deux steamers seront mis à
leur disposition. Le projet est de
s'arrêter à Québec. Puis les légis-
lateurs anglais iront visiter la
Côte du Pacifique et reviendront
à Halifax, pour s'embarquer au re-
tour.

Lord Aberdeen, Lord Stratheo-
na et Lord Lynden sont à faire
inscrire les membres des deux
chambres pour ce voyage.
Le Dr Lunn, le grand organisateur
des voyages autour du monde,
a le contrôle des détails.
L'idée fait vibrer le sentiment
impérial en vue de la récente vi-
site de M. Chamberlain en Afri-
que, et du boom qui existe aujour-
d'hui au Canada.

Les personnes qui ont reçu cette
dépêche, disent que c'est là une
suggestion personnelle de sir Wil-
frid Laurier et qu'il réservait com-
me une agréable surprise pour le
royaume canadien, dans le prochain
discours du Trône.

La force respective des partis dans la législature

A CETTE SESSION

Il n'est pas sans intérêt de re-
mettre sous les yeux du lecteur le
tableau représentant la force res-
pective des partis dans la législa-
ture :

Libéraux, Parent, Duffy,	Conservateurs, Flynn, Pelletier, (Dorchester)
Turgeon, Gouin, Guerin, Robitaille, Rainville,	Leblanc, Tétreault, Gard, St-Pierre, Bissonnette, (Soulange) Chicoyne,
Allard, Bergevin, Bissonnette* (Montcalm), Blanchard, Blouin, Cardin, Caron (L'Islet), Caron (Mashinong)* Caron (Matane), Champagne, Charette, Chénier, Cherrier, Clapperton, Cochrane, Cooke, Daigault, Désautels, DeGrosbois, Delage, Dumay, Dion, Dorris, Duhaut, Dupuis, Fiset, Gillies, Girard, Godbout, Gosselin (Therrien), Gosselin (Missisquoi), Hearn, Hutchinson, Kennedy, Lacombe, Laferté, Lane, Lemay, MacKenzie, Major, Morin (Charlevoix), Morin (St-Hyacinthe), Neault, Pelletier (Sherbrooke), Perrault, Petit, Pilon,	



L'hon. E. J. FLYNN,
Chef de l'opposition.

Prévost,
Roy (Kamouraska),
Roy (Montmagny),
Roy (St-Jean),
Smith,
Tanguay,
Taschereau,
Tessier (Portneuf),
Tessier (Rimouski),
Tourigny,
Walker,
Weir.

Majorité libérale : 88.
Nouvelles de Montréal

Le prolongement du quai de
Rimouski à eau profonde

Les travaux sont évalués
à un demi-million de
piastres

La Chambre de Commerce de
Montréal en faveur du projet

Ce que la "Gazette" dit ce matin
de la session

(Du correspondant du "Soleil".)

Montréal, 26 fév.

Le révérend M. Laporte est mou-
rant de l'appendicite.

Hier après midi, on a lu à la
Chambre de Commerce une lettre
de M. McWilliam, maire de Pointe-
au-Père, demandant à la Chambre
de Commerce d'appuyer une de-
mande, de prolonger le quai de
Rimouski jusqu'à eau profonde.
Ce prolongement coûterait \$500,-
000, mais n'atteindrait encore
qu'une profondeur de 18 pieds.

La Chambre de Commerce a ré-
solu d'appuyer cette demande.

La "Gazette" consacre son
premier article, ce matin, à la ses-
sion qui doit s'ouvrir aujourd'hui.
L'article a pour titre "La Législa-
ture". J'en traduis le passage sui-
vant :

" Peu de choses ont encore été
publiées avec autorité au sujet de
la session. Il a été question d'une
révision de la loi des municipalités
de façon à en moderniser le
rouage, et de dispenser de faire
toutes ces demandes d'actes d'in-
corporation qui coûtent si cher, et
prennent un temps si considérable,
à chaque session.

Une mesure bien pondérée dans
ce sens serait certainement bien ac-
cueillie, et les hommes les plus ca-
pables des deux partis devraient
s'entendre pour rendre cette loi
aussi parfaite que possible. Il y a
comme toujours avis d'une grande
quantité de législation privée ; il y
en a de ce nombre qui devraient
être examinés avec beaucoup de
soin.

De fait, quoique ce soit un
rôle ingrat pour un législateur,
c'est pourtant en surveillant bien
la législation privée qu'il peut ren-
dre le plus de service au public.
A la dernière session, l'opposi-
tion a fait sa part à ce sujet. Mais
il faut aussi rendre cette justice au
premier ministre Parent et à ses
collègues qu'ils ont fait également
leur devoir.

BIENVENUE A NOS LEGISLATEURS

C'est aujourd'hui que s'ouvrira
à Québec la 33ème session du 10ème
Parlement.

Le "Soleil" souhaite la plus cor-
diale bienvenue à nos législateurs ;
aux adversaires politiques tout
aussi bien qu'aux amis.

Ils sont 98, dont 74 députés et
24 conseillers.

C'est un contingent important
ajouté pour quelques semaines à la
société d'une petite ville comme la
nôtre.

La réunion d'un Parlement est
toujours un événement dans toutes
les capitales.

A Québec, c'est une date qui est
aussi très vivement attendue.

Nos législateurs ne sont pas
non plus les premiers venus ; c'est
le choix du peuple dans 74 cir-
conscriptions électorales et le choix
de la couronne dans 24 autres di-
visions.

On a hâte de faire leur connais-
sance à une première session et
l'on a aussi hâte de renouveler
cette connaissance à une troi-
sième session comme celle qui
s'ouvre aujourd'hui.

Le Palais Législatif est un en-
droit très recherché durant la ses-
sion. C'est le rendez-vous de grou-
pes disparates.

Les amateurs à outrance de la
politique, ceux qui ne sont pas en-
core rassasiés par les articles de la
presse quotidienne, y vont suivre
les débats avec intérêt.

Pour bien d'autres plus frivoles,
c'est un prétexte de sortir et de se
rencontrer à l'abri du temple des
lois.

Comme nous sommes en carême
et qu'il a fallu dire adieu aux fêtes

mondaines, les rencontres au Par-
lement viennent comme un rayon
de soleil pour un grand nombre.

Et puis nos législateurs sont
gens si charmants ; tous ils tien-
nent à se montrer des hôtes hospi-
talières.

Qu'ils soient assurés, de leur
côté, que Québec les reçoit avec
plaisir.

Il y aura unanimité de sentiment
chez notre population, pour leur
rendre le séjour agréable, dans nos
salons comme dans nos réunions
littéraires et autres.

Bienvenue ! Messieurs.

LE PROGRAMME DE LA SESSION

Le "Soleil" a esquissé à grands
traits dans son article du 21 janvier
ce qu'il croyait devoir être le pro-
gramme de la session qui commen-
ce aujourd'hui.

N'est pas à propos d'y revenir
et de continuer les conjectures,
puisque le discours du Trône doit
être lu cet après-midi.

Nos lecteurs, si non de deuxième,
du moins de la troisième édition,
l'auront sous les yeux aujourd'hui
même.

Ce discours programme n'entrera
pas naturellement dans les détails.
Or, comme ces détails peuvent
être de quelque intérêt, nous al-
lons en donner quelques-uns.

Il est trop tôt pour dire quel sera
le nombre exact de bills publiés et
de bills privés, mais nous croyons
qu'il y aura au moins une quin-
taine de bills publics, et plus de
cent bills privés.

Voici la liste de quelques bills
privés et publics :

(Suite à la 2e page)

Les élections générales

Au Nouveau-Brunswick

C'est après-demain, samedi,
qu'aura lieu les élections gé-
nérales chez notre voisin de l'Est.
La situation semble se compli-
quer de plus en plus.

Le gouvernement Tweedie qui
en appelle à l'électorat, est un
gouvernement ami, qui s'est, en
toutes occasions, montré sympathi-
que et dévoué à M. Laurier, et à
son gouvernement. Dès le début de
la campagne, le premier ministre
du Nouveau-Brunswick a fait pu-
bliquement dans la ville de St-
John, N. B., une profession de foi
libérale.

(Suite à la 2e page)

La session et "Le Soleil"

Le "Soleil" publiera un rapport
complet, absolument complet, de
tous les travaux de la législature
durant la présente session.

On pourra y lire le texte des
avis de motion, motions, résolu-
tions, interpellations, législation
proposée, etc.

Il n'est pas probable qu'un seul
autre journal dans toute la pro-
vince en fasse autant.

Le "Soleil" sera donc un jour-
nal précieux à consulter par
les hommes d'affaires qui ont quel-
ques intérêts à surveiller dans tou-
te législation nouvelle.

Magasins à Départements

Z. PAQUET

Examinez soigneusement les nouveaux patrons Butterick. Ils vous montrent au courant des dernières nouveautés en Jupons, Manteaux, etc. Un patron Butterick vous met en état de confectionner vos propres habillements.

Les patrons Butterick pour le mois de Mars sont arrivés. Des feuilles de modes sont comme de coutume à la disposition des clients. Nous en sommes les seuls agents.

Notre carnet d'occasions n'est pas épuisé, tant s'en faut!

Voici de véritables prix
—DE—
FANTAISIE!

\$1.00
1200 verges de Satin, brun "seal", qualité extra, pour doublure de manteaux et costumes, 24 pouces de large, valant \$1.50
la verge, pour... \$1.00

49 cts
Magnifique soie de fantaisie, diverses couleurs, pour Blouses (Matinées), valant 75 cts, pour... 49c

43 cts
Grand lot d'étoffes à costumes, différents genres et diverses couleurs, 54 pouces de large, valant 75c
et 90 cts, pour... 43c

Pour moitié prix
Un lot de coupons d'étoffes à robes et costumes, noires ou de couleurs, en vente à une REDUCTION DE 50 P. C.

21 cts
Serge diagonale anglaise, noire, pure laine, pour costumes et jupes, large de 40 pouces, valant 35c
Pour... 21c

10 cts
Balance de mitaines en laine pour ouvriers, valant 15 cts, pour... 10c

10 cts
Grand lot de bretelles, avec bouts en cuir, pour ouvriers, valant 15 cts, pour... 10c

10 cts
50 douzaines de boucles élégantes avec collet, couleurs assorties, valant 25 cts, pour... 10c

40 cts
Foulards piqués, de couleur, de soie ou de coton, unis pour hommes, valant 75 cts pour... 49c

2 cts pièce ou 20 cts la douz.
Boutons de manchons blancs, bordure de couleur, pour 2 cts pièce, ou 20 cts la douz.

5 cts
Dentelle orientale, largeurs assorties, de 2 1/2 pouces à 4 pouces, valant 10 cts
Pour... 5c

5 cts
Ruban de coton réversible, de toutes couleurs, large d'un pouce et demi, valant 10 cts pour... 5c

23 cts
Flanelle à chemise, couleur grise, beige et bleu-marin, valant 35 cts
Pour... 23c

16 cts
Élégante ceinture en cuir noir, bordée, pour dames, valant 20 cts
Pour... 12c

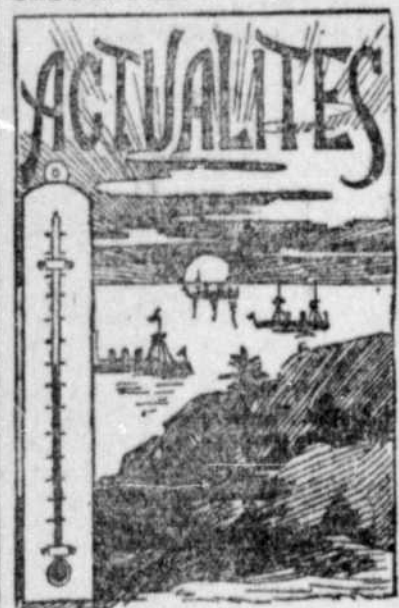
90 cts
Etoffe diagonale, noire ou bleu marin, pure laine, 57 pouces de large, pour complet d'homme et manteau de dames, valant \$1.40
Pour... 90c

Nous appelons d'une manière toute spéciale l'attention des lecteurs sur notre nouvelle importation d'étoffes imperméables : cravattes. Les patrons sont de la plus haute nouveauté, et les prix sont relativement très-bas.

Z. PAQUET
161-171 rue St-Joseph

février

D	S	28	29	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4	5	6



Encore une journée ravissante. Nous jouissons d'une température printanière.

Le soleil s'est levé, ce matin, à 6 h. 30 et se couchera à 5 h. 29.

La position presque désespérée des steamers "Stanley" et "Minto" a jeté quelque alarme à Québec.

On s'est demandé s'il ne se trouvait pas quelque-uns des nôtres parmi les membres de l'équipage de ces deux steamers.

Un représentant du "Soleil" est allé aussitôt interroger M. J. U. Gregory, l'agent du département de la marine et des pêcheries à Québec.

Ce monsieur nous dit qu'il est positif qu'il n'y a parmi les membres de l'équipage aucune personne du district de Québec.

Nous avions songé à annoncer un prix spécial d'abonnement pour la session.

Nous nous sommes cependant aperçus qu'en chargeant 50 centimes pour la session nous surchargerions nos abonnés.

Le prix régulier de l'abonnement est, en effet, de 25 centimes par mois.

Or, la session ne durera probablement pas deux mois. Celui qui aurait payé 50 centimes pour la session y aurait donc perdu sur le prix régulier.

Pourquoi ne pas s'abonner pour un mois, ne serait-ce que pour le simple plaisir de voir se dessiner la situation?

Le mari de madame Shirley se charge de tous les frais de défense de sa femme devant les tribunaux.

C'est assurément un grand point en faveur de l'accusé.

M. Alexandre Taschereau défendra madame Shirley.

sera ministre des mines dans le gouvernement d'Ontario.

Le député W.A. Charlton le remplacerait comme Orateur.

Une dépêche de New-York nous apprend que Adélina Patti, la grande cantatrice, vient de signer des contrats pour soixante concerts qui seront donnés aux Etats-Unis et au Canada. Elle sera à Québec au mois d'octobre prochain. Ce sera sa dernière apparition en Amérique.

"L'Événement" insulte les électeurs de Terrebonne et de Deux-Montagnes parce qu'ils ont élu des libéraux.

Quel grand genre de journalisme!

Il n'y a pas eu d'élections par acclamation samedi dernier, au Nouveau-Brunswick.

Le "Soleil" a cependant fait remarquer que cette première journée avait virtuellement annulé l'élection de sept partisans du gouvernement Tweedie.

La raison en est bien simple. Si l'opposition ne met pas de candidats dans un comté, et que la lutte soit engagée entre les partisans du gouvernement, ou si dans un comté l'opposition ne nomme que deux candidats pour trois sièges, n'avons-nous pas raison de réclamer pour le gouvernement, comme acquis, au moins, un siège dans le dernier cas, et les trois sièges dans l'autre, puisque quel que soit le résultat, ce seront inévitablement des partisans du gouvernement qui seront élus. C'est pourtant bien simple, mais cependant "L'Événement" ne comprend pas cela.

Vos forces s'en vont?

Rappelez-les par l'entremise du VIN MORIN "Oréophtéa".

20-23-26 fév.

Notes sociales

—Voici les noms des dames que Madame Turgeon, l'épouse de l'honorable Adélard Turgeon, a convié à dîner aujourd'hui pour rencontrer lady Laurier :

Lady Laurier, Lady Jetté, madame Parent, madame Archambault, madame Robitaille, madame Rainville, madame R. Forget, madame A. Pelletier, madame A. Simard, madame Pérodeau, madame Leclerc, mademoiselle Kane.

Madame Alexandre Hardy a donné un joli dîner, mardi soir, à sa résidence de la rue Lachapelle.

Ont gagné les prix : 1er prix des dames : Mademoiselle Marguerite Hudon. 2e prix : Mademoiselle Hermine Pacaud. 3e prix : Mademoiselle Lortie. 1er prix des messieurs : Allyn Taschereau.

2e prix : M. Catellier. 3e prix : M. Alex. Lindsay. —Madame Andrew Thomson donnera un dîner, mardi après-midi, le 3 mars.

—Comme le temps était ravissant, hier, et que tous les fonctionnaires publics et les commis de banque étaient en congé, il y avait foule au Kent House.

Notes personnelles

—Il nous fait plaisir d'apprendre que notre distingué concitoyen, M. James Dunbar, avocat, C. R., est tout à fait rétabli d'une grave indisposition qui l'avait retenu chez lui pendant plusieurs jours.

—M. F. X. Brassard et Geo. Bouchard, de St-Léon d'Amqui, sont en ville, et logent au Mountain Hill House.

—Le lieutenant-colonel Ray est parti hier soir pour Montréal.

—M. Ernest Larue et M. Théberge, notaires de Ste-Marie, Beauce, sont au Frontenac.

—M. Kleckowski, consul général de France, est arrivé à Québec ce matin pour assister à l'ouverture du Parlement.

—M. J. E. Perrault, avocat, d'Arthabaska, et M. S. Lapointe, avocat de Chicoutimi, sont au St-Louis.

—Le lieutenant-colonel Boulanger est parti hier soir pour Ottawa, afin d'assister aujourd'hui à la réunion annuelle de la Dominion Artillery Association.

Demain soir, le populaire officier assistera au grand dîner qui sera donné à Rideau Hall, pour célébrer le 3me anniversaire de la bataille héroïque de Pardeberg.

Le Croup

—Le Croup, la Coqueluche et l'Influenza n'ont pas de plus grand ennemi que le TAROL ou Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue du Dr Ed. MORIN.

20-23-26 fév.

LE PROGRAMME DE LA SESSION

(Suite de la 1re page)

BILLS PRIVES

Loi concernant la loi constituant en corporation "L'Association des Gymnastes Amateurs de Montréal".

Loi amendement la charte de la Cité de Sherbrooke.

Loi constituant en corporation la "Olivet Baptist Church of Montreal".

Loi constituant en corporation la "Westmount Baptist Church".

Loi autorisant le Bureau des Commissaires des écoles protestantes de Sherbrooke à emprunter de l'argent et à émettre des obligations.

Loi autorisant la Chambre des notaires de la Province de Québec, à admettre Marie Joseph Norbert René Faribault à la pratique de la profession de notaire après examen.

Loi constituant en corporation la compagnie "The Montreal Steel Works Limited".

Loi amendement la charte de la "Montreal Stock Yard Company".

Loi constituant en corporation la ville d'Arthabaska.



L'honorable ADELARD TURGEON
Député de Bellechasse. Ministre de l'Agriculture

Les élections générales au Nouveau-Brunswick

(Suite de la 1ère page)

Ajoutons que le gouvernement Tweedie reçoit, dans cette campagne, l'appui le plus énergique de l'honorable A. G. Blair, ministre des chemins de fer dans le gouvernement de M. Laurier, ainsi que du "Daily Telegraph", de St-Jean, le plus vaillant combattant de toute la presse libérale du Nouveau-Brunswick.

D'un autre côté, un groupe de libéraux intrinsèques ne peuvent pardonner à l'honorable M. Tweedie d'accepter le concours d'un certain nombre de conservateurs dans cette lutte.

Ce groupe est dirigé par l'honorable sénateur Ellis, le rédacteur-proprétaire du "Globe", de St-Jean, qui a fait, depuis trente ans, des luttes si violentes pour le parti libéral, qu'il est même un jour à subir un emprisonnement pour mépris de Cour.

Et ce qui complique encore la situation, c'est que le "Chronicle", de Halifax, qui est dans les provinces maritimes, ce qu'est le "Globe" de Toronto, pour ce qui concerne l'Ontario, défend le sénateur Ellis, contre les rebuffades de la phalange libérale-ministérialiste.

Voici comment s'exprime à ce sujet notre confrère de Halifax : "C'est une erreur, croyons-nous, dont le côté sérieux ne peut guère être exagéré, qu'essayer de mener dans le rang—on l'aura."

A propos du parc de la Chaudière

Certain journal de Québec est allé un peu loin, en annonçant les grands projets de la "Lévis Electric Tramway Company". M. le notaire Audet, de Lévis, était ni plus ni moins occupé à rédiger le contrat de vente d'un vaste terrain au bassin de la Chaudière, à l'Electricité de Lévis, pour construction d'un parc.

Ajoutons ici en passant que le notaire Audet est actuellement à régler une affaire de famille à la Chaudière, ce qui a fait probablement croire au journal de Québec que M. Audet était à acheter des terrains pour le parc projeté.

Et voilà.

A bon marché

En bloc ou autrement, tout un aménagement d'épicerie, soit bananes, melons, caniches à thé et à café, réservoirs à l'huile et à sirop, moulins à café, vitrines, pupitre, etc., etc.

Aussi une grosse balance "Fairbank", de 6,000 lbs, pour le foin, le charbon, etc.

S'adresser chez A. A. J. Gingras, Epicier.

20—15em

R. BERGEVIN & FRÈRES
Département du Tailleur
100-102 Côte Lamontagne

Les sous-signés informent leurs nombreux clients et le public en général qu'ils sont à faire subir de grandes réparations dans leur établissement, et que le public trouvera toujours chez eux des marchandises de qualité supérieure, ainsi que des tailleurs et des ouvriers de grande capacité, que MM. Bergevin & Frères ont engagés à grands frais.

R. BERGEVIN & FRÈRES
24—31a

Un village célibataire à Lévis

On dit, et on l'affirme dur comme roche, qu'il n'y a eu qu'un seul mariage à St-Nicolas, depuis le commencement de l'année, ce qui paraît-il, ne s'était jamais vu auparavant, dans cette coquette paroisse. Ne concluons pas de là que les jeunes gens ont fait vœu de célibat. On dit qu'ils attendent la saison des fleurs pour embaumer leurs amours.

Décidément, les St-Nicolas sont poètes.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez les tablettes laxatives Brown Quinine. Tous les pharmaciens reçoivent l'argent et les manuscrits de guerre. La signature E. W. Grove's est sur chaque boîte, 25 cts.

REDUCTION 20 p. c.

Pour argent comptant seulement

A. C. ROUTIER, Bijoutier, 50 et 52, Côte de la Montagne.

CHEMIN DE FER TRANS-CANADA

Le plus court d'un océan à l'autre



L'honorable Sénateur J. V. ELLIS, Rédacteur-proprétaire du "Globe" de St-Jean, N.-B.

Il est contre le chemin de fer de Gaspé.

Son entrevue avec Armstrong et al à Montréal

(Du correspondant du "Soleil")

Visite du curé Duret à Ottawa

Il est contre le chemin de fer de Gaspé.

La "Great West Life Assurance Co."

Bureau principal : WINNIPEG, Man.

Succursale du district de Québec,

Chambre No. 4, Bâtisse Banque d'Hochelega, Québec

Cette compagnie prête ses fonds à un taux plus élevé que la moyenne des autres compagnies d'assurance, et peut ainsi offrir plus d'avantages.

12f no

Pour les conditions, écrivez à
N. T. DUSSAULT,
Sherbrooke, P. Q.
25f 1m.

FITZPATRICK, PARENT,
TASCHERFAU, ROY
& CANNON
Procureurs de la Demanderesse
Gouv.-lm.

A VENDRE PAR
GREAT LAKES & ST.
LAWRENCE TRANS-
PORATION CO,
Rue St-Paul et Bells Lane
Téléphone 304

50 qts huitres
50 qtars carquettes,
20 qts Mascouche

Saumon frais, Haddock, Flet-
tant, poisson blanc, Brochet,
poisson frais et fumé de
toutes sortes, au quart ou
au détail.

2ent (100) boites d'œufs frais
garantie au prix défiant
toute compétition.
BEURRE de toute qualité

Avis aux épiciers et m -
chands.

H. DEROME
Marché Finlay, Québec
Tél. 652 1 oct—no

Ces serres considérables comprennent plus de 10,000 pieds carrés de carreaux.
Magnifiques palmiers et plantes de table.
Grand assortiment de fleurs coupées.
Riches tributs floraux pour familles dans les derniers goûts et à des prix modérés.
Décorations pour tables, bouquets, etc.
Telephone 225.
Adresse : Bureau de Poste Bergo-
nia.
E. CASTELL,
Jardinier.

Dr N. A. DUSSAULT
Spécialiste pour les maladies des
yeux, des oreilles, du nez et
de la gorge

TRANSPORTE SON BUREAU
18¹/₂ rue Sainte-Anne

No 28 Ste-Ursule
Téléphone 1032

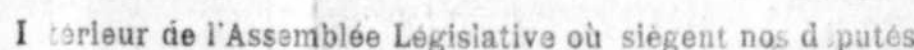
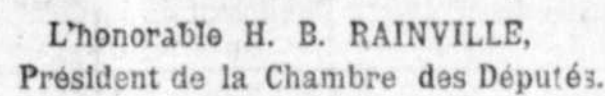
Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il a ouvert un atelier de reliure au No 23, rue Buaide, et qu'il est prêt à remplir tout les ordres que l'on voudra lui confier.

Quebec Telegraph Bideray,

G. A. LAFRANCE, Gérant.
201 La

—Naiſſance : Hier matin, madame Charles Tremblay (Jérôme) un garçon et une fille. Parrain et marraine, M. Osoar Dégagné, marchand, et Mme Dégagné, pour le garçon ; M. Maurice Boudrault et Mile Yvonne Tremblay, pour la fille.

Entrez dans la danse,
Voyez comme on danse...
Ils nous reviennent du fond du
passé, comme de vagues soupîrs,
comme des échos de choses adulées
—tels des contes oubliés de nour-
rices radoteuses,—ces vieux airs



Pour vous, mesdames
Si vous avez besoin de jaquettes
cache-corsets, jupons, pantalons,
ne cherchez pas ailleurs, allez chez
Faguy, Lépinay & Frère.
10-jno

Philadelphia, 24.—Arrivé : Lavo-
nian, Glasgow et Liverpool.
Boston, 24.—Arrivé : New-En-
gland, Naples et Gibraltar.
Algers, 24.—Arrivé : Common-
wealth, Boston.
Halifax, 24.—Pretorian, Liver-
pool.

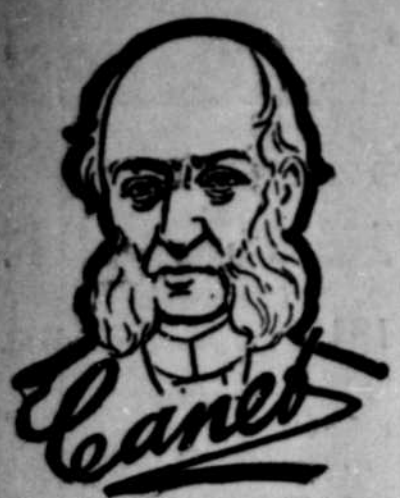
Membres du Montréal Stock Exchange
98 rue St-François-Xavier
MONTREAL
Fil télégraphique privé avec New-York
11 nov.—1 an max.

Membres du Montréal Stock Exchange
98 rue St-François-Xavier
MONTREAL
Fil télégraphique privé avec New-York
11 nov.—1 an max.

provenant de la succession de feu Jacques
Blanchard, et de feu Marie Sara Dery,
née Blanchard,
DEGUISE & LANGUEDOC,
121 4s 11ps Proc. des Requérants

mont. Ne prenez cependant que des
ritables remèdes sauvages que vous
pouvez vous procurer qu'à l'enseigne du
sauvage, chen

J. E. P. RACICOT
No. 25 rue St-Joseph
Laval, L.

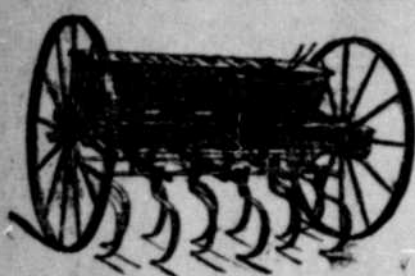


POUR VOUS
Qui toussiez, qui crachez,
Qui êtes Enroués,
Qui souffrez de la gorge,
Qui souffrez des Bronches,
Ou des poumons

Gratis ! Bouteille Echampionne Gratis !

Nous donnons des échantillons GRATUITS du remède moderne le plus efficace contre les maladies des bronches et des poumons.

BAUME MENTHOL
DU DR CANET



LA CIE
Frost & Wood, Ltd
78, rue St-Paul, Québec

En avant, toujours en avant, malgré une concurrence effrénée.

Instruments à cultiver la terre :

Charrues d'acier, 20 sortes.
Herse écossoises à dents droites,
Herse à dents à ressorts,
Herse à disques,
Cultivateurs et sarcloirs,
Semoirs à un cheval et à deux chevaux

Toutes les autres machines à récolter le foin et le grain
Ecremeuses centrifuges "Melotte".
Incubateurs Cyphers, la dernière perfection.
Voitures, types à la mode.
Machines à moulin à scie, machines à vapeur, machines pour la fabrication de la pulpe, pompes à incendie, etc.

Catalogues envoyés sur demande.

26 nov-6m



"MON VALET"

Buanderie et Teinturerie Electrique

FRONTENAC

RUE DE LA COURONNE, QUEBEC

Département du valet : si pour une plaie ou si par mois nous gardons votre lingerie dans un or de première classe, visité par nos légères, épouger et presser.

TELEPHONE 2409

EPONGES EN CAOUTCHOUC

Nous venons de recevoir directement des manufactures de Hambourg, Allemagne, notre seconde importation d'EPONGES EN CAOUTCHOUC. La première ayant été vendue en moins d'une semaine. Nous gardons six grandes différentes et quoique les prix en soient un peu plus élevés que les éponges ordinaires, il y a compensation vu leur durée reconnue. Les prix varient de 39 centimes à \$1.85 la pièce. Ces éponges peuvent être expédiées par la maille ; ajoutées de 3 à 10 centimes pour timbres.

J. E. LIVERNOIS

QUEBEC.

2 nov-1 a7

Le Grand Fortifiant

C'est une véritable merveille que le célèbre ELIXIR, BOEUF, FER et VIN de London. On ne compte plus les cures qu'il a opérées. Les personnes faibles, anémiées ou convalescentes en font un usage constant et s'en trouvent parfaitement bien.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEPOT PRINCIPAL CHEZ

W. Brunet & Cie

Pharmaciens en gros et en détail

139 et 141, Rue St Joseph

1 av-1 an



NOUS DONNONS DES TIMBRES DE COMMERCE

Noms des marchands épiciers qui donnent des Timbres verts :

O. PICARD, coin Bagot et St-Luc.
H. BRETON, coin Deligny et St-Olivier.
G. A. LAMONTAGNE, coin Caron et de la Reine.
L.S. ROBITAILLE, coin Dorchester et Charest.
MOISE FOULIOT, coin Caron et Charest.
J. LABERGE, 84 Victoria.
V. MANN, 46 St-Ambroise.
REAL DROLET, 26 Ste-Thérèse.
THEOPH. LEBEL, 19 Victoria.
WM. BEAUMONT, Châteauguay et Ageduc.

11 juil-1 an m-j-s



L'HON. LOMER GOVIN, DEPUTE DE MONTREAL No. 2

Ministre des Travaux Publics et de la Colonisation

FEUILLETON
DU
"SOLEIL"

L'IMPOSTEUR

Par LEONARD MERRICK

Roman traduit avec l'autorisation de l'auteur par T. de Wyzewa

No. 21.

Elle avait, en effet, pour absorber ce fût, l'impression d'avoir subi un dommage sans excuse. Elle se considérait comme une bienfaitrice éconduite par l'homme qu'elle avait sauvé, lorsque déjà elle ne pouvait plus lui servir de rien. Dans l'ardeur de son ressentiment, elle s'attachait de toute sa pensée à ce fait incontestable : que Maurice n'avait point tenu la partie principale de ses conventions ; car elle se trouvait aussi loin du "monde" qu'avant que le jeune homme y fût lui-même entré. Et elle se reprochait la contrainte qu'elle s'était imposée pour échapper son impatience. Le souvenir de ce sacrifice inutile se présentait à son esprit avec une intensité toute particulière lorsque Maurice vint enfin la voir ; et elle eut une peine infinie à ne pas lui montrer son humilité.

—Vous ne vous êtes pas hâté de venir chercher mes compliments ! —lui dit-elle, avec aigreur. —Pour être franc, j'avais peur de vos reproches ! J'ai moi-même dans un appartement meublé. J'en ai assez de vivre en appartement ; je désire avoir ma maison à moi, et être reçue dans d'autres maisons. Je désire ce qui me revient de droit ! Quand je réclame, vous inventez sans cesse de nouvelles excuses. J'en ai assez ! Faites ce que vous m'avez promis de faire : donnez-moi une chance ! Vous m'avez dit que si j'étais la bienvenue !

—Mais vous pourriez avoir une maison quand vous voudriez ! dit Maurice. Je vous en supplie, écoutez-moi ! Mon revenu, après mon mariage, sera de cinq mille livres ; sur cette somme, je vous céderai deux mille livres par an. Seulement, pour l'amour du ciel, soyez raisonnable ! Je vous donne ma parole d'honneur, ou plutôt, pour ne point parler de mon honneur, je vous jure que j'ai fait jusqu'ici, pour vous, tout ce qu'il m'était possible de faire ! Et puis ne m'accusez pas ! Je m'accuse moi-même assez pour nous deux ! Rappelez-vous que, la dernière fois que je suis venu vous voir, je me vantais de vous désoler. J'ai tout au moins fait de mon mieux ! Je vous le jure, vous inviter à Oakhurst serait simplement risquer de nous perdre !

—Vous voyez ! —dit Rosa d'une voix frémissante. —Je vous ai donné un long crédit pour tenir votre parole. Vous avez toujours prétendu que l'occasion vous manquait ; ce mariage serait une occasion merveilleuse !

Maurice était éperdu. Peut-être le monde était-il rempli de femmes qui ne valaient pas mieux que celle-là ; mais inviter Rosa Fleming, l'amie de Jardine ! La présenter à Hélène, et les voir échanger une poignée de mains ! Non, par le ciel ! Jamais il ne pourrait se résoudre à cela !

—Vous vous trompez, dit-il. Ce n'est pas du tout une bonne occasion. Comme je vous le disais, il n'y aura la personne que les intimes de la maison. Si j'insistais pour vous faire inviter, cela sem-

blerait extraordinaire. Tout le monde s'en étonnerait.

—Je ne sais pas si vous y pensez jamais, répliqua-t-elle vivement ; mais il y a déjà plus d'un an que notre convention a été faite, et je crois que voici le temps, pour moi, de toucher ma part. Peu importe comment sera cette note : je veux y aller !

La perplexité de Maurice s'accrut encore. Il sentit que, pour lui, quelle qu'elle fût, il finirait par lui avouer la véritable raison de son refus ; et il sentait aussi tout ce qu'aurait de pénible l'avoué, fait à une femme, qu'il ne la considérait pas comme une relation possible pour la jeune fille qu'il allait épouser.

—Si d'abord vous vouliez entendre ce que je suis venu vous dire... commença-t-il.

Mais Rosa, de même que lui, perdait son sang-froid. —Je veux d'abord, s'écria-t-elle, que vous m'expliquiez ! Je dis donc que plus d'un an s'est passé, et que j'attends toujours ! J'ai moi-même dans un appartement meublé. J'en ai assez de vivre en appartement ; je désire avoir ma maison à moi, et être reçue dans d'autres maisons. Je désire ce qui me revient de droit ! Quand je réclame, vous inventez sans cesse de nouvelles excuses. J'en ai assez ! Faites ce que vous m'avez promis de faire : donnez-moi une chance ! Vous m'avez dit que si j'étais la bienvenue !

—Mais vous pourriez avoir une maison quand vous voudriez ! dit Maurice. Je vous en supplie, écoutez-moi ! Mon revenu, après mon mariage, sera de cinq mille livres ; sur cette somme, je vous céderai deux mille livres par an. Seulement, pour l'amour du ciel, soyez raisonnable ! Je vous donne ma parole d'honneur, ou plutôt, pour ne point parler de mon honneur, je vous jure que j'ai fait jusqu'ici, pour vous, tout ce qu'il m'était possible de faire ! Et puis ne m'accusez pas ! Je m'accuse moi-même assez pour nous deux ! Rappelez-vous que, la dernière fois que je suis venu vous voir, je me vantais de vous désoler. J'ai tout au moins fait de mon mieux ! Je vous le jure, vous inviter à Oakhurst serait simplement risquer de nous perdre !

Le visage de Rosa s'était rasséréné. Maintenant, que la guérison du vieillard avait mis fin à ses rêves d'héritage, deux mille livres par an étaient pour elle une aimable surprise. En face d'une aussi excellente nouvelle, son ressentiment s'était apaisé ; et c'est d'un

ton presque gracieux qu'elle répondit à Maurice.

—Deux mille livres ! —lui dit-elle. —Eh bien ! je suis ravie de l'apprendre. Cela me rendra grand service, en vérité ! Ecoutez-moi ! Je ne demande qu'à être raisonnable, et ne songe nullement à vous mettre le pistolet sur la tempe. Si, réellement, vous ne pouvez pas m'inviter à votre mariage, soit, nous n'en parlerons plus. Je vous prie seulement que les choses ne pourrissent pas continuer ainsi, car, vous savez, une convention est une convention, et il faudra que, bientôt, vous fassiez pour moi quelque chose de plus. Quand le pourriez-vous ?

—Je verrai, murmura-t-il. —Je ne vous oublierai pas, en attendant ; vous voyez que votre situation s'améliore toujours. Vous allez pouvoir louer, quelque part, une charmante maison ; vous pourrez même avoir une voiture, et vous offrir une dame de compagnie. Ou bien encore vous pourriez voyager. La vie sur le continent serait pour vous si divertissante ! Je suis sûr que les voyages vous amuseraient bien plus encore qu'une maison à Londres, sans compter qu'ils vous fourniraient l'occasion de rencontrer une foule de gens. Personne n'est jamais tout à fait content, je sais cela ; mais je vous assure que, à voir les choses de dehors, la vie qui vous est faite est, en somme, fort agréable ! Vous êtes libre d'aller où vous voulez ; vous pouvez acheter tout ce qui vous plaît ; vous n'avez à vous enrhumer d'aucune responsabilité ; cela vaut un peu mieux que les travaux forcés, hein ! n'envez-vous ?

Elle lui accorda un sourire aimable, et ils se séparèrent en excellentes termes. Mais le souvenir de l'entrevue laissa, dans l'esprit de Maurice, une inquiétude tenace et profonde.

Le grief de Rosa, en vérité, le préoccupait plus qu'il ne procède, à ce moment, Rosa elle-même. Celle-ci avait été extrêmement séduite à l'idée d'un voyage de plaisir et de luxe sur le continent. Depuis longtemps, elle rêvait de voir Nice et Monte-Carlo. Quel plaisir elle aurait à se mêler à la foule fashionable dont elle lisait tous les jours, dans les journaux, le départ pour la Riviera française et italienne ! Et, pendant ce temps, le mariage aurait lieu, de telle sorte qu'à son retour le salon de Maurice lui serait ouvert ! Elle continuait à ne se rendre aucun compte des sentiments de son complice ; la débauche morale n'était pas son fait, et elle n'attribuait toujours les délais du jeune homme qu'à sa lâcheté. Quand il aurait sa maison en ville, quand il offrirait des dîners et des bals, sûrement il serait forcé de tenir la promesse qu'elle avait de lui !

C'était précisément cette promesse qui effrayait Maurice. Il se rendait compte que la difficulté n'avait été qu'ajournée et que, tôt ou tard, il devrait opposer à la demande de Rosa un refus formel. Qu'il se tournât à droite ou à gauche des deux côtés il se sentait coupable irrémédiablement.

Sans compter que ce n'était pas chose facile, pour lui, de violer ses engagements à l'égard de Rosa. Il ne se dissimulait point que l'indignation de celle-ci serait aussi vécument qu'elle serait légitime. Certes, une femme plus raisonnable, à sa place, se serait tenue pour satisfaite de sa position ; mais cela n'importait pas à l'affaire. Il avait fait un contrat avec elle ; elle avait le droit d'exiger de lui qu'il payât sa part. Le malheureux avait l'impression que la fatalité lui interdisait d'être honnête envers personne, et même envers sa

complice, depuis le jour où il était devenu Philippe Jardine.

Il n'était pas sans comprendre que cette fatalité avait son origine dans sa propre faute ; mais il n'en souffrait que plus profondément. Pour le rôle qu'il jouait, il avait, de l'avis d'ailleurs, de précieuses aptitudes, il manquait de la plus importante d'entre elles : l'enrichissement de la conscience. Son cynisme n'était que de surface. Il avait trahi le monde aussi longtemps que celui-ci lui avait tourné le dos ; dès que celui-ci lui avait ouvert les bras, il avait pardonné. Des centaines d'hommes, à sa place, des milliers d'hommes auraient été plus tranquilles. Il savait maintenant, de façon certaine, qu'en s'appropriant la situation du véritable Philippe Jardine il n'avait frustré personne qu'il avait, au contraire, donné à un vieillard beaucoup de bonheur. Mais Maurice, décidément, n'était point de la taille des grands aventuriers. Et jamais encore son angoisse morale n'avait été aussi vive.

Lady Wrenfordley avait offert de donner à sa fille une rente de deux mille livres ; mais Maurice avait déclaré qu'il n'en voulait pas. Du moins Hélène, désormais, ne devrait rien qu'à lui seul ; et la pensée de partager avec elle l'argent du vieillard était presque, à ses yeux, une justification.

Le mariage, comme il l'avait dit à Rosa, devait avoir lieu en mars. A mesure que le moment approchait, l'attente du bonheur espéré chassait de son esprit toute autre considération. De tout son être, il aspirait au jour où Hélène serait enfin à lui. Il avait bien cependant que ce n'était point là un mariage comme il l'aurait rêvé. Il savait qu'il épouserait une jeune fille qui fait simplement une "alliance" ; il savait qu'Hélène ne l'aimait pas plus que le jour où, pour la première fois, elle lui avait donné sa joue à baiser. Elle restait toujours pour lui comme une déesse lointaine. Mais c'était elle qui, à ses yeux, incarnait désormais l'univers tout entier ; et son cœur était soulevé d'une impatience fébrile.

(A suivre)

LE PLUS NUTRITIF

CACAO D'EPES

Une nourriture admirable, avec toutes ses qualités naturelles intactes, adaptée pour constituer et conserver une santé robuste, et pour résister au froid extrême de l'hiver. Vendu en boîte d'un quart de livre, et étiqueté JAMES EPES & CO. Ltd., Chimistes homéopathiques, Londres, Angleterre.

CACAO D'EPES

Donne la force et la vigueur

Arthur Marcotte

AGENT D'ASSURANCE

82 rue St-Pierre, Que.

Tel. 1290

Représente des Compagnies à Garantie absolue

FEU — COMMERCIAL UNION de Londres, Angleterre.

PHOENIX de Hartford, Conn. Attention spéciale donnée aux cotisations d'assurances.

VIE — COMMERCIAL UNION de Londres, Angleterre.

Cotisations les plus basses.

Accidents (CANADA ACCIDENT) et Invalidité (ASSURANCE CO.)

21 f- 2p

GRAND CHOIX

DE

Cartes pour les Euchers. Glands pour ces cartes. Cartes à jouer.

Marques de Bezique et Whist. Menues en grande variété.

Almanach Hachette

Calendriers des Enfants de Marie et du Sacré-Cœur.

Valentins. Mas ues. —CHEZ—

Pruneau & Kirouac

1 f-1 an

PARC

—DE LA—

PETITE RIVIERE

Ancien Parc Savard

A VENDRE OU A LOUER

Pour conditions, s'adresser à ELZEAR SAVARD, coin Boulevard Langelier et Saint-Valier.

30 j m.s. no

Le Liniment Minard guérit l'amaigrissement.



OBTENEZ UN RENSEIGNEMENT

Avec votre poudre à laver. Considérez le dommage qu'elle peut faire, et le risque que vous courez, avec des poudres inconnues et non essayées. Depuis vingt ans particulièrement, PEARLINE a rendu le lavage facile et a été une épargne pour les femmes et les familles. Assurez-vous vous-même de sa sûreté et de son économie en vous adressant aux femmes qui en font usage toute leur vie. La manière nouvelle, agréable et convenable à la femme, pour laver, commence avec PEARLINE.

Fearline est digne de confiance

Leçons de Boxe

Le soussigné est maintenant prêt à prendre quelques élèves dans cet art digne. Les principes scientifiques sont enseignés, et satisfaction est garantie. Pour autres détails, etc.

S'adresser à

HARRY SNELLING,

38, Rue du Palais, Québec.

—2 f-1 m.

Donnez la santé—Cadeaux de Noël—Donnez la sa

TABLES DE BILLARD dans chaque maison, 21 parties sur une table ; ne prend pas de place ; peut être déplacée à volonté ; deux grandeurs, seulement \$20 et \$32. Voyez-les.

Les célèbres patins Lunn, Fisher et Mc-Mac, de 40c. à \$5.50 la paire. Les bâtons de jeu de hockey, Spalding, Mc-Mac, et autres. Raquettes, tringles sautées, tringles, mousquetaires, tiques, coutures, etc. Gants de boxe, ballons à frapper (punching bag) ; appareils de toutes sortes d'exercices.

JEUX DE PING-PONG

Les fusils, carabines, ou perches de ligne sont des beaux cadeaux à faire. 100-Cadeaux utiles et salubres-100

PERCHES ET SKIS NORVEGIEN

V. & B. SPORTING GOODS STORE

EN GROS ET EN DETAIL

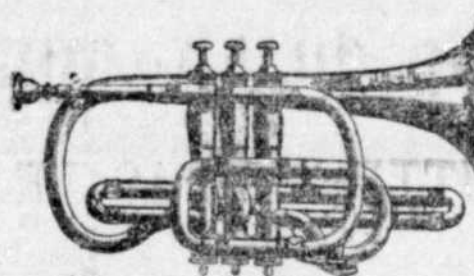
93 et 95, rue ST-JEAN

Telephone 190. Boîte de poste, 394 Tjn 1a

INSTRUMENTS POUR

Fanfare et Harmonie

IMPORTATION DIRECTE



CORNETS — ALTOS — BARYTONS — TROMBONES — BASSES — CORNS — HARMONIE — PICCOLOS — FLUTES — CLARINETTES — PETITES CAISSES — GROSSES CAISSES — CYMBALES ; et aussi tous les accessoires pour ces différents instruments.

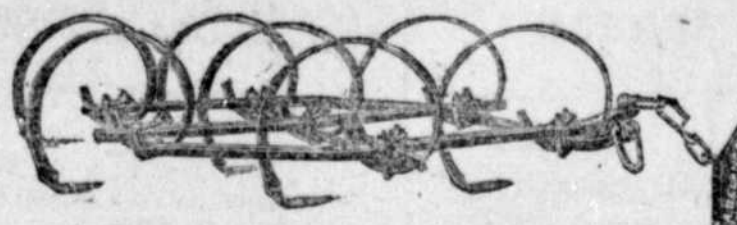
ARTHUR LAVIGNE

68 RUE ST-JEAN, QUEBEC

DEMANDEZ LE CATALOGUE EXPEDIE GRATIS

17 f 3p

Herse Speciale pour l'Abatis
POUR 1 CHEVAL



dents de 1 1/2 ponce. Pesanteur, 60 lbs.

Prix, \$6.00

Depuis longtemps déjà le besoin se faisait sentir chez les cultivateurs d'avoir une herse pour travailler dans les abatis ; dans certains comtés, ils avaient même pris l'habitude de se servir d'une moitié de herse double pour faire cet ouvrage, mais en faisant ainsi ils s'exposaient à briser leur herse complètement car elle n'était pas faite pour cela et pas assez forte.

CETTE HERSE est assez forte pour résister à la force d'un cheval n'importe où, et en même temps assez légère pour être manœuvrée facilement dans les places les plus difficiles.

IL Y A DEUX MAILLES en avant afin de la faire tirer droit ou de côté, suivant les exigences du terrain et de l'opérateur.

UN BACUL sur un nouveau système est fourni avec chaque herse.

Si nous n'avons pas d'agent dans votre paroisse écrivez nous directement, car nous sommes la seule manufacture qui faisons de ces herse.

MANUFACTURE PAR

A. BELANGER,

MONTMAGNY, QUE.

Pour la Dentition L'époque de la dentition, est une période dangereuse pour la santé du bébé. Le choléra, la dysenterie, les coliques, l'insomnie et une forte douleur aux gencives sont les symptômes ordinaires d'une dentition douloureuse. Le Sirop d'Anis Gaurin guérit les douleurs aux gencives, le choléra, les coliques, la dysenterie. Il donne au petit malade un sommeil calme et reconfortant.

Sirop d'Anis Gaurin

En vente partout à 25 cts. la bouteille.

9 jan 3m



L'honorable AMEDEE ROBITAILLE

Député de Québec-Centre.

Secrétaire de la Province

SPORT

Le club Victoria triomphé du champion

LA LUTTE A BRAS LE CORPS

Le concours d'échecs à Monte-Carlo

HOCKEY.

Le club Montréal, détenteur de la coupe Stanley, emblème du championnat du monde, a été vaincu par un score de 3 à 2, hier soir, en se rencontrant avec la Victoria, à l'Arena, Montréal.

Les deux équipes étaient composées comme nous l'indiquons ci-après :

Montréal	Victoria
Nicholson	Goal
Hodge	Point
Bellingham	Cover point
Poon	Avants
Marshall	Bowie
Hooper	B. Strachan
Phillips	Allen
	Russell

Le jeu fut rude et rapide du commencement à la fin, et il en résultait beaucoup d'assistance, qui était considérable. Les chances étaient égales et le résultat incertain.

Les joueurs de la Victoria n'avaient pas chanté victoire, mais ils étaient déterminés à faire une lutte sans merci à leurs redoutables adversaires. Les Montréalais étaient morfondues par suite du grand nombre de joutes auxquelles ils ont participé, et hier, on s'attendait un peu à la défaite des champions. Le score est le critérium de ce que fut la joute, hier soir. Durant la première demi-heure de jeu, la Victoria eut l'avantage, et il gagna trois points. Bowie ayant été accidentellement blessé, il dut prendre sa retraite. En perdant la coopération de ce joueur, les membres de l'équipe du Victoria ne purent conserver l'avantage de la lutte, mais leur avance était suffisante pour remporter la victoire.

Le Montréal réussit à gagner deux parties, pendant la seconde moitié de la joute.

Voici le sommaire :

1-Victoria...Bowie...10 min.
2-Victoria...Bowie...2 min.
3-Victoria...Bowie...1 min.
4-Montréal...Bellingham...17 min.
5-Montréal...Marshall...3 min.

Les fonctions d'arbitre furent remplies par M. Harry Trihey, président de la ligue senior et du club Shamrock.

Cette séance du Montréal le place hors de concours pour le championnat de la ligue senior. Et il faudra que la Victoria vainque la Québec, samedi prochain, pour avoir droit à une joute finale avec l'Ottawa.

Au patinoir Québec, hier soir, l'équipe du Château Frontenac a triomphé du club Savoie, par un score de 5 à 1. Nous publions ci-dessous, les noms des joueurs et des officiels :

SAVOIE.—Buts, Art. Lavoie ; point, L. Langlois, (capitaine) ; cover point, Jos. Paré ; avants : C. Mountain, E. Robitaille, L. Derouin, E. Derouin.

CHATEAU FRONTENAC.—Buts, J. Dion ; point, F. Potvin ; cover point, F. Primeau ; avants : W. O'Connell (capitaine), Alf. Lynch, F. McMahon, W. Johnson, P. Moran, arbitre : C. Hunt et T. Cooper, "juges" : S. Vein et W. Kurth, chronométrateurs.

Le jeu ne fut pas excessivement rude, et aucun accident ne se produisit.

L'équipe du Savoie était composée de joueurs rapides et habiles. Ils eurent l'avantage dans plusieurs parties qu'ils ne purent gagner à cause de leur inexpérience. Derouin se distingua par son adresse à déjouer ses adversaires.

L'équipe du Château Frontenac était formée de joueurs plus pesants et plus expérimentés que ceux du Savoie ; nous avons remarqué O'Connell qui a déjà fait partie de la classe intermédiaire. En somme, cette rencontre du Savoie avec l'équipe du Château Frontenac a été intéressante.

Il est décidé que le club Chicoutimi jouera ici à Québec, lundi soir prochain, avec le Laval, et dans la soirée du surlendemain—mercredi—avec le Frontenac.

Ces deux joutes auront lieu au patinoir Québec, et elles intéresseront certainement les amateurs.

Deux équipes composées d'employés de banques aises sur la rue St-Pierre, se disputent l'honneur de la suprématie, ce soir, au patinoir Québec. Cette joute est organisée au profit du fonds destiné à élever un monument aux soldats. C'est à 8.30 heures qu'elle commencera.

LA LUTTE

Nous publions, aujourd'hui, certains conseils fort utiles pour ceux, jeunes comme vieux, qui s'adonnent à la lutte.

Le bon lutteur doit suivre un entraînement méthodique et rigoureux.

L'entraînement ne donne pas la force.

On a du muscle on n'en a pas, comme dit Paul Pons, le bon géant. Il procure le souffle, sans

lequel les plus solides s'épuisent vite ; pour acquiescer ce souffle nécessaire, les marches prolongées, ou, mieux, la course est recommandée.

L'homme bien entraîné ne grandit rien de la durée d'une lutte. Sa supériorité s'y affirme progressivement sur l'adversaire à bout de souffle, et qui, au début pourtant, aura pu sembler d'essence dynamique meilleure.

C'est une erreur de croire que le maniement des poids et des haltères soit profitable aux lutteurs. Cet exercice raidit l'attache de l'épaule, à laquelle il convient de laisser toute sa souplesse. Par contre, les gymnastiques d'agilité, comme le trapèze, constituent une excellente méthode d'entraînement. Pytalinski était gymnaste émérite. Le lutteur n'a pas le biceps exagéré de l'haltériste. La pratique constante de ce sport allège, au contraire, le biceps pour porter plus de muscle à l'avant-bras où, les coups de ceinture par exemple, se concentrent le principal effort.

Mais le plus sûr entraînement à la lutte, en somme, c'est la lutte elle-même.

Le lutteur s'abstiendra d'alcool et de tabac. Les vrais et grands champions boivent peu et ne fument jamais. Dans la plus ou moins stricte observation de ce régime est le secret de bien des succès et de bien des défaites.

Si les boissons sont prohibées, il faut au lutteur une nourriture copieuse. A l'inverse du jockey, qui se fait saigner, le lutteur cherchera sans cesse à gagner du poids.

COURSE EN PATINS

Jos. Bouchard accepte le défi que lui a lancé Wilfrid Hutchison, hier, pour une course de deux milles, au patinoir Québec, demain soir.

LE JEU D'ECHECS.

Monte-Carlo, 26. Quatre parties remises du concours international ont été jouées, hier. Marshall a vaincu Reggio, en 86 coups ; Pillsbury et Maroczy ont fait une partie nulle de 72 coups ; Wolf vainquit Mason, en 75 coups ; et Reggio fut vainqueur d'Albin, en 62 coups. Le tableau suivant montre les positions des joueurs :

Teichmann...	8
Pillsbury...	7.5
Maroczy...	7.5
Mason...	7
Tarrasch...	7
Schlechter...	6.5
Maroczy...	6
Mason...	5.5
Wolf...	5.5
Marshall...	4.5
Tarbenhaus...	4.5
Albin...	4
Reggio...	3.5
Moreau...	3

LA CROSSE

Les directeurs du National se sont réunis dans les salles de ce club, hier soir, comme nous l'avons annoncé.

Diverses questions de règle interne furent réglées d'une façon satisfaisante. Aussi, on accorde réception de deux dons d'argent, l'un de M. Geo. E. Annot, vice-patron du club, et l'autre, de M. Antoine Masson, jr., membre honoraire.

Bref, l'organisation est faite progressivement.

BASEBALL

La Ligue Nationale et la Ligue Américaine ont dressé l'échelle de leurs parties. La saison de la Ligue Nationale commencera le 15 avril, et celle de la Ligue Américaine, une semaine plus tard. La saison, dans l'une et l'autre ligue, se terminera le 27 ou le 28 septembre. Les deux organisations joueront 140 parties.

TEOT ET AMBLE (Spéciale au "Soleil").

Montréal, 26 fév.

Hier, après-midi, au parc Delorimier, dont la piste a une circonférence d'un demi-mille, le champion trottier Crescent a donné une exhibition peu intéressante. Il a parcouru la distance d'un mille, en 2.23. Le propriétaire de Crescent dit que ce temps peu rapide est dû aux détours et à la mauvaise condition de la piste.

Bironas, un cheval de Montréal, a fait le mille en 2 minutes et 12 secondes.

Le fameux cheval blanc, Duke of Sprague, propriété de M. Honoré Bouffant, hôtelier de Charlevoix, vient de briser le record pour la même distance, dans une course pour un enjeu de \$200, avec le célèbre trottier Greyhound, propriété de M. Avila Jetté, de la même paroisse.

Duke of Sprague a parcouru 20 milles, sans arrêt, avec deux personnes dans la voiture, dans l'espace de soixante minutes.

Charlemagne paraît être le coin où se trouvent de bons chevaux pour la route.

NOTES DIVERSES.

Barney Quinn, un ancien joueur du club de croque Capital et autres, vient d'être remis au rang d'amateur, par la C. A. A. U.

C'est demain soir, à l'Arena, Montréal, que les clubs de hockey Crescent et Trois-Rivières se rencontreront dans une joute semi-finale pour le championnat de la ligue intermédiaire. On dit que Goudreau, l'un des brillants joueurs du "Jeune Mascotte", prêterait son concours au club Crescent ; ce joueur est un excellent auxiliaire. L'arbitre de cette joute sera M. Kid McCoy.

Kid McCoy a déclaré Jack McCormick, dans une exhibition de six rondes.

Jeffries et Fitzsimmons ont terminé leur tournée théâtrale et sont de retour à New-York.

Les recettes étaient devenues très faibles dans les derniers temps.

A Cornwall, hier soir, le Wellington a vaincu le Cornwall par 3 à 2.

Pratique des joueurs du club de hockey Québec, ce soir, de 7.30 à 8.30 heures.

L'équipe canadienne de rugby qui a fait un voyage en Europe, est revenue. Farrer, Gillespie, Marshall, Tait, Powers, Harding et Schofield sont restés en Angleterre.

Oh ! Oh ! Messieurs

Avez-vous vu la vitrine de chemises de couleur chez Faguy, Lépinay & Frère ? Si non allez votre choix de suite.

Un amateur.

10-jno

Compagnie d'imprimerie Commerciale

La Compagnie d'imprimerie Commerciale (Joseph Mercier), a transporté son bureau depuis la dernière incendie aux numéros 37 et 29 rue St-Pierre, jusqu'au 1er mai prochain.

24 fév-3fs.

Lingerie

Notre grande vente de lingerie blanche commencera demain. Rien n'égale la quantité et le fini.

Faguy, Lépinay & Frère.

10-jno

HISTOIRES DE CHIENS

L'intelligence des chiens est un sujet inépuisable.

M. Adolphe Chénévère, l'écrivain cynégétique bien connu, me signale, en m'en garantissant la rigoureuse exactitude, un fait observé par lui-même.

Toto est un gros caniche noir, appartenant à un banquier de province, ami de M. Chénévère.

Chaque matin, les commis du bureau d'amusement, vers dix heures, à donner à Toto quelques sous enveloppés dans du papier. Toto les prenait dans la gueule et allait tout droit à une boulangerie voisine où on lui remettait un paquet de gâteaux et de sandwiches, en échange de sa monnaie qu'il ne lâchait que contre reçu de la marchandise.

"Jusqu'à là, ce n'est qu'un tour de chien savant comme on en voit tous les jours. Mais voici où Toto devient intéressant.

Un jour, on le vit revenir accompagné d'une jeune fille qui, fort surprise, raconta que Toto était entré dans une pâtisserie, distante de cent mètres de la boulangerie dont il était le fidèle client. Il avait grigné, renoué la queue et, finalement, déposé ses sous par terre. Evidemment, il voulait des gâteaux, mais la chose demandait confirmation et la vendeuse venait s'enquérir.

On est alors l'explication de l'initiation prise par Toto : Sa boulangerie habituelle était fermée pour cause de décès... Et Toto, qui ne voulait pas rentrer bredouille, était allé, à cent mètres de là, chez la pâtisserie rival."

Une autre histoire de chien, particulièrement amusante, m'est fournie par M. Damascius, professeur de mathématiques, qui la tenait lui-même de son professeur de philosophie.

Incendie à la Basse-Ville

La bâtisse Victoria Chambers considérablement endommagée

Les bureaux de MM. Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon, et de la Cie du Pont gachés par l'eau et la fumée.

Il était environ 9 h. 30, hier soir, lorsque les pompiers de la section de la Basse-Ville étaient appelés à toute hâte au coin des rues St-Pierre et St-Paul pour un feu qui venait de se déclarer dans le bloc propriété de la succession Renaud et connu sous le nom de Victoria Chambers et pendant de longues années occupé par MM. Price, Bros & Co. Ce bloc est maintenant occupé comme suit : 1er étage et partie du 2ème, MM. F.H. Andrews et les bureaux de la Compagnie du Pont de Québec, et bureau de M. l'échevin Taschereau, N. P., au deuxième par les bureaux de MM. Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon, et la partie supérieure par trois familles, savoir : M. Vernet, le gardien et les familles Cauty et Bourgeois.

Le feu a été découvert par une fumée épaisse s'échappant de la cave en dessous des bureaux de la Compagnie du Pont et une alarme fut sonnée sans retard à la boîte 47. Immédiatement, le sous-chef Martineau accourut avec ses pompiers et voyant l'importance que pouvait prendre l'incendie, il appela toute la brigade qui se mit à l'œuvre sans retard. Plusieurs jets d'eau furent dirigés sur le foyer de l'incendie.

M. Cauty sauva sa famille en transportant ses enfants au milieu d'une fumée opaque et suffocante. Madame Vermette, la femme du gardien, a failli être asphyxiée. On vit soudain apparaître à une fenêtre appelant au secours et lorsque les pompiers Wagner et Sponzani la sauvèrent, il était grandement tard. On la transporta au restaurant Hagarion, rue St-Paul, où les soins nécessaires lui furent prodigués et elle est complètement rétablie.

Les pompiers ont fait un travail de géants et les dommages par le feu ne sont pas bien considérables. Le pire a été fait par l'eau et la fumée.

Sous la direction du sous-chef Walsh, une escouade de la police a fait cordon pour protéger le travail des pompiers et tenir à distance la foule considérable qui n'avait pas tardé à s'amasser sur le théâtre de l'incendie.

Nous donnerons en dernière édition les dommages et les assurances.

AUTRE INCENDIE

AU PARC VICTORIA

Vers 10 heures, hier soir, le feu se déclara dans une des chambres à coucher du kiosque du Parc Victoria, causé par une allumette qu'un enfant de madame Lefebvre, qui tient le kiosque, avait laissé tomber par terre après avoir allumé une lampe, et qui mit le feu à un rideau. Les résidents de la maison réussirent facilement toutefois à éteindre le feu qui ne causa que pour \$150 de dommages, couverts par les assurances. Les pompiers, appelés sur les lieux, s'y rendirent en toute hâte, mais tout était fini lorsqu'ils arrivèrent.

Il s'agit du chien d'un couvent de moines.

Tous les jours, à midi, le cuisinier sonnait la cloche pour appeler les moines au réfectoire, après quoi le chien recevait sa pâtée à la cuisine. Le chien attendait toujours très patiemment la sonnerie de la cloche. Mais un jour il attendit fort longtemps en vain. Il ignorait que ce jour-là était le vendredi saint et que les moines jeûnaient toute la journée.

Jugeant donc que le cuisinier avait tout simplement oublié sa consigne, il alla tranquillement prendre avec ses dents la corde de la cloche, qu'il sonna à toute volée pour appeler les moines à table et recevoir sa pâtée.

Je n'ai pas besoin de dire que ce trait d'intelligence fut apprécié comme il convenait et que, le jour-là, le chien reçut double ration.

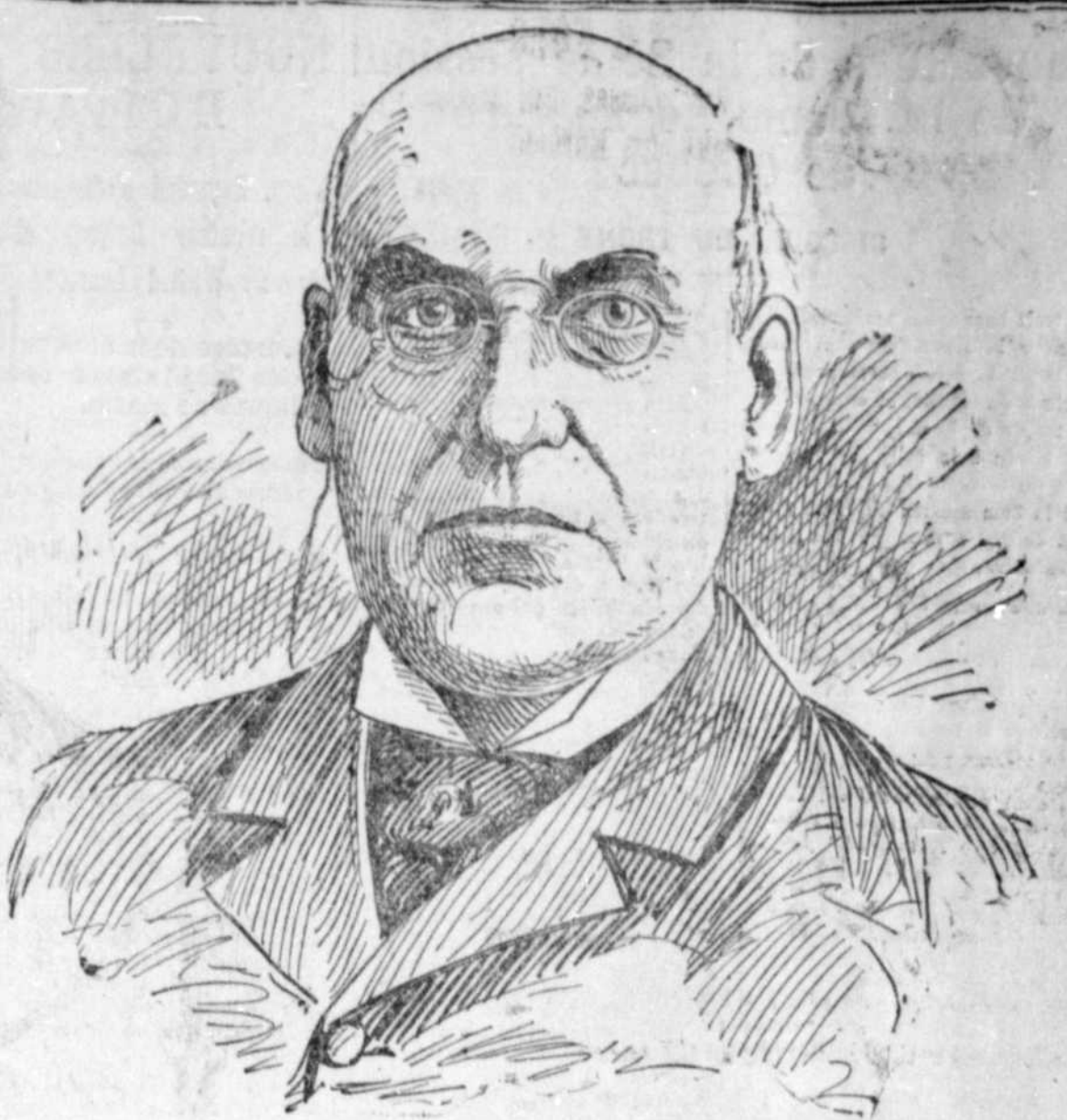
A. Couteaux.

GRANDE MASCARADE

au patinoir St-Roch, lundi, le 2 mars. C'est la dernière de la saison ; elle promet d'être très populaire. Les prix seront comme à l'ordinaire.

Il y aura un prix spécial d'une plus grande valeur, et toute personne portant un beau costume aura droit à un numéro sur ce prix. Si le temps ne permettait pas que cette mascarade ait lieu ce soir-là, elle sera remise au lendemain.

24-1scm

L'honorable HENRY THOMAS DUFFY
Député de Brome.

Trésorier de la Province.

AVIS

Est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie sous le nom de Compagnie de chemin de fer Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, autorisée à construire un chemin de fer depuis la ville de Québec jusqu'à la ville de Saint-John, en passant par le pont de Québec sur la rive nord du fleuve St-Laurent, avec faculté de faire un arrangement avec la Compagnie du pont de Québec pour le passage sur son pont du chemin de fer de la compagnie, et avec la faculté de construire une ligne de chemin de fer depuis l'approche direction sud-est jusqu'à un point à un mile d'Edmonton ; de là jusqu'à Moncton dans la province du Nouveau-Brunswick ; de là, depuis Moncton jusqu'à Pugwash dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; de là à New Glasgow, et de là à Country Harbour dans la province de la Nouvelle-Ecosse, sud-est ; avec la faculté, de plus, de construire, posséder et exploiter des quais, docks, équipier, posséder, construire et exploiter des bateaux, équipier, posséder et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone, produire de la force motrice pour le chauffage, l'éclairage, et la traction, prélever et percevoir des péages, et faire des arrangements de trafic relatifs à la dite ligne de chemin de fer ; avec la faculté d'équiper, construire, exploiter ou acheter des lignes d'embarquement ; ainsi que toutes les autres pouvoirs et privilèges qui sont ordinairement dévolus et accordés aux compagnies de chemin de fer.

LOGAN, JENKS & OUTHIT,
Soliciteurs des requérants.
Amherst, N. E., 9 février 1903.
137 94 1 ps

AVIS est donné par le présent, que la Compagnie de chemin de fer Atlantic, Québec et Ouest, demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session un acte :

1° déclarant que la voie ferrée et les travaux que la compagnie a été autorisée à construire par la législature de la province de Québec (l'Edouard VII, chap. 63), dans le comté de Rimouski, dans la province de Québec ; de là dans une direction sud-ouest jusqu'à un point à un mile d'Edmonton, sur la rivière St-John, dans la province du Nouveau-Brunswick ;

2° donnant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne depuis son présent terminus à un point au nord de Capuscape sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Rimouski, dans la province de Québec ; de là dans une direction sud-ouest jusqu'à un point à un mile d'Edmonton, sur la rivière St-John, dans la province du Nouveau-Brunswick ;

3° donnant à la dite compagnie le pouvoir de construire une ligne courant depuis le Basin de Gaspé à travers les rivières de York, Douglas, Malbaie, Percé, Newport et les rivières de la Grande Rivière et de Pabou, dans le comté de Gaspé, et les townships de Port Daniel, Hope et Cox dans le comté de Bonaventure, et se prolongant aussi loin que le terminus de la Compagnie de chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, à ou près de Papineau dans le dit comté de Bonaventure, la dite ligne devant être localisée autant que possible dans ou près des limites des paroisses sur la rive du golfe St-Laurent ;

4° donnant à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir :

(a) de construire, utiliser et maintenir des quais, docks, jetées, débarcadères, élévateurs et entrepôts et acquiescer et utiliser des vapeurs, barges, et bateaux passagers dans le but de naviguer dans le fleuve et le golfe St-Laurent ; posséder et employer des radeaux coqueux ;

(b) maintenir et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone le long de la route de son chemin de fer ;

(c) Acquiescer et exploiter des mines, et exercer des droits et privilèges miniers, et établir des hauts fourneaux et autres travaux ;

(d) Acquiescer et utiliser des pouvoirs hydrauliques et exploiter des usines électriques pour l'usage et la transmission de la force électrique pour le fonctionnement de sa voie ferrée, et pour d'autres fins ;

(e) faire le commerce du bois, des sciures, du transport et d'expédition ;

(f) recevoir de tout gouvernement ou personne des cédés de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

GUTH & BRASSARD,
Soliciteurs des requérants.
Montréal, 20 décembre 1902.
20 déc 94 1 ps

Glover, Fry & Cie

Etoffes à Robes, Soies, Velours, Rubans, Dentelles, Toiles à Nappes, Nappes à Patron, Coton à Draps, Serviettes de table, Flanelles, Couvertures, Couvre-pieds, Manteaux, Blouses, Colletteries, Nouveauté dans les modes Anglaises et Françaises. Assortiment complet dans les marchandises Pour Messieurs, Habillements faits sur ordre dans un court délai, Confection de robes dans les patrons nouveaux, Tapis, Prélards, Linoléums, Rideaux, Pôles, Carrés, Et 5 pour cent d'Escompte pour Argent Comptant.

GLOVER, FRY & CIE

AVIS AUX CULTIVATEURS

J'ai le plaisir d'annoncer à mes clients et au public en général, que j'ai obtenu l'agence générale pour la province de Québec, pour la vente des engrais chimiques de la célèbre maison Freeman, convenant à toutes les terres, étant fabriqué d'os, de sang, et des meilleurs produits chimiques tel qu'il appert dans le bulletin d'analyse du gouvernement. Ces engrais sont supérieurs à tout autre engrais. Pour preuve référez au bulletin du gouvernement pour l'analyse.

Demandez nos catalogues et listes de prix. Donnez vos commandes aussi à bonne heure que possible.

S'adresser,

EUG. JULIEN

Marchand de grains. En gros et en détail

1230, rue Saint-Valier, Québec.

LIBRAIRIE LAROUSSE, 17 rue Montparnasse, Paris.

Revue Universelle

Nouveau titre de la REVUE ENCYCLOPEDIQUE depuis le 1er janvier 1902.

La Revue Universelle est la seule revue ayant un caractère véritablement encyclopédique et permettant de suivre intégralement le mouvement littéraire, artistique, scientifique, politique et social du monde entier.

Grâce à sa division en trois sections (Littérature et Beaux-Arts, Sciences morales et politiques, Sciences pures et appliquées), la Revue Universelle embrasse d'une façon méthodique et complète tout l'ensemble du mouvement intellectuel. Elle présente par là, entre toutes les revues de notre époque, une physionomie originale, et répond mieux que toute autre aux besoins des esprits cultivés.

Elle se distingue, d'autre part, par la richesse et la beauté de son illustration et revêt une forme exceptionnellement séduisante. Chaque numéro contient à profusion de magnifiques gravures photographiques dont la valeur artistique égale l'intérêt documentaire.

ABONNEMENTS.—Canada.—25 fr. 11 fr. Parait le 1er et le 15 de chaque mois.—Le numéro : 10 centimes.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement aux personnes qui désirent examiner cette belle publication.

En un an, 25 fr. 11 fr.

PERDUE

Sur le chemin de Beauport, près du pont Dorchester, hier soir, une paire de longons montés en or a été perdue. Les verres n'ont pas été détachés. La personne qui retrouvera cet objet sera récompensée en le retournant au bureau du "Soleil".

25-26

On donne la marchandise

Notre vente spéciale est sur le point de se terminer. Elle fait sensation depuis son ouverture, et avec raison, parce qu'elle donne la marchandise tout simplement, à un prix pas de temps à perdre et en veut emporter.

I. A. MORTIN.

L'ouverture de la 3ème session de la 10ème Législature de Québec

DISCOURS DU TRONE

A trois heures cet après-midi, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir Louis-A. Jetté, accompagné des membres du cabinet et d'un brillant état-major de la milice canadienne, s'est rendu à la salle des délibérations du Conseil législatif et a ouvert la 3ème session de la 10ème législature de notre province par le discours suivant :

Honorable messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

J'éprouve un vif plaisir à vous souhaiter la bienvenue, au moment de la reprise de vos travaux législatifs.

Il s'est produit, durant l'année qui vient de s'écouler, un événement dont le retentissement a été considérable dans l'Empire et même dans le monde entier : le couronnement de Louis, le 9 août dernier, par le roi Édouard VII et la reine Alexandra. Mon gouvernement, se faisant l'interprète des sentiments du peuple de cette province, avait chargé un de ses membres de la représenter en cette occasion.

Personne n'a oublié que cette grande cérémonie, fixée d'abord pour une date antérieure, avait dû être remise à raison d'une grave maladie du roi. La profonde anxiété qui, à la réception de cette nouvelle, s'est manifestée parmi toutes les populations de l'Empire, a été le plus éloquent témoignage de l'affection sincère du peuple britannique pour son Souverain. Je suis heureux de vous annoncer que mon gouvernement a de nouveau réussi à maintenir l'équilibre dans les finances, et qu'il existe un excédent de recettes sur les dépenses de l'année expirée le 30 juin dernier.

Au cours des études qu'il a faites de notre condition financière, mon gouvernement s'est occupé tout spécialement d'assurer aux citoyens de cette province, une preuve non équivoque de leur appréciation de ce qu'elle a fait pour les hautes études, en lui offrant le produit d'une souscription publique. Mon gouvernement a été heureux de prendre part à cette manifestation et une somme sera inscrite au budget à cette fin.

Depuis la dernière session, l'un des membres distingués de l'administration a été enlevé à l'affection de ses concitoyens. L'honorable M. Dehène possédait les qualités qui font les hommes publics et jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Durant les quelques années qu'il a géré le ministère si important qui lui était confié, il a donné à l'agriculture une impulsion considérable et lui a fait faire des progrès marqués.

Mon gouvernement a continué à favoriser l'avancement de la colonisation dans cette province et vous constaterez avec satisfaction que les efforts qui ont été faits ne l'ont pas été en vain. C'est ainsi que, pour faciliter les communications et donner accès aux régions isolées, des ponts de colonisation ont été construits en assez grand nombre dans diverses parties de la province.

Une loi, passée à la dernière session, a permis la nomination d'une commission pour s'enquérir de tout ce qui se rapporte à cette question vitale de la colonisation. Malheureusement, l'un des membres marquants de cette commission, Mgr J. C. K. Lamme, s'est vu bien tôt forcé par ses nombreuses occupations, de renoncer à la tâche qu'il avait acceptée. Plus tard, la mort fit disparaître un autre de ses membres, l'honorable J. J. Boivin, et le troisième, le comte de St-Jovin, se trouvant maintes fois empêché de continuer à l'œuvre de ce travail. Une nouvelle commission a, en conséquence, été nommée et mon gouvernement est en droit d'attendre les meilleurs résultats de ses études et de ses délibérations.

Je constate avec satisfaction que l'année qui vient de s'écouler a été très prospère pour la classe agricole. Les méthodes nouvelles vulgarisées par le département de l'Agriculture font de plus en plus sentir leurs heureux effets.

Je suis heureux de vous annoncer que la construction du pont de Québec a progressé au point que les travaux de maçonnerie sont maintenant terminés, et que cette entreprise qui devra grandement contribuer au développement de cette province, sera complétée avant longtemps.

Mon gouvernement a profité du dernier recensement pour renouveler la demande faite par les provinces au gouvernement fédéral, en 1887, d'améliorer leur position financière et de leur verser le subside fédéral d'une manière plus équitable, en se basant sur le chiffre de la population constaté par chaque recensement décennal. L'augmentation de la population entraîne en effet avec elle une augmentation de dépenses pour les provinces, en même temps qu'elle est une source de nouveaux revenus pour le trésor fédéral. Il est donc juste que le subside qui est versé aux provinces comme compensation de l'abandon qu'elles ont fait au pouvoir central de leur part des revenus de douane et d'accises, soit basé sur la popula-

tion actuelle et non sur le chiffre stationnaire et immobile de 1861 comme le veut l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Mon gouvernement, qui avait mis cette question à l'étude depuis un certain temps, a cru le moment opportun pour la faire régler, et il a convoqué les premiers ministres des autres provinces à une conférence, qui s'est réunie à Québec le 18 décembre dernier. Cette conférence a passé, à l'unanimité, des résolutions qui ont été ensuite présentées au gouvernement du Canada, et il y a lieu d'espérer que ce dernier se rendra à la demande des provinces. Les résolutions adoptées par la conférence inter-provinciale vont être soumises. La vente de certains pouvoirs d'eau et de certaines limites forestières a contribué puissamment au développement de cette province, en favorisant particulièrement la création de centres nouveaux.

La législation sur les mines, domaine public, a été le signal d'un progrès marqué qui ne manquera pas, j'en ai l'espoir, de continuer et de s'accroître de plus en plus. Mon gouvernement n'a pas négligé la question des pêcheries. D'accord avec les provinces maritimes, il a soumis ses prétentions aux autorités fédérales, et tout fait espère une solution satisfaisante.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics pour la dernière année fiscale vont être incessamment soumis, ainsi que le budget des dépenses pour l'année fiscale prochaine.

Je suis heureux de vous annoncer que mon gouvernement a de nouveau réussi à maintenir l'équilibre dans les finances, et qu'il existe un excédent de recettes sur les dépenses de l'année expirée le 30 juin dernier.

Honorable Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

Plusieurs questions d'un intérêt public général vont être soumises au cours de la présente session.

Le contrat intervenu entre la province et les Frères de la Charité de St-Vincent de Paul pour le maintien de l'Ecole de Réforme, à Mont-Royal, a pris fin le 31 août dernier, et celui avec la communauté des Sœurs de la Charité pour la garde et le soin des aliénés aux Asiles de Beauport et de St-Ferdinand d'Illalux, se terminera le 8 avril prochain. Mon gouvernement vous soumettra, pour obtenir votre ratification, les deux contrats qu'il a faits avec ces communautés, pour les fins susdites. J'ai confiance que vous trouverez dans ces contrats des garanties suffisantes pour vous permettre de conclure que les intérêts de cette province y ont été sauvegardés.

Le gouvernement a pensé que l'industrie de la province pouvait trouver de nouveaux éléments dans un régime qui comporterait plus de facilité pour l'exploitation des pouvoirs hydrauliques dont notre pays est si abondamment pourvu. Il s'est appliqué, dans un projet de loi qui sera soumis à votre considération, à faire disparaître les obstacles qui s'opposent à leur développement sans se dérober à la tâche de protéger les intérêts de ceux que la nouvelle législation pourrait affecter.

Les différences qui existent entre la loi électorale du Canada et celle de la province ont fait naître, dans l'application, des difficultés qu'il importe de faire disparaître. Une réforme de la loi électorale vous sera soumise à cette fin. La loi générale régissant les corporations de ville, ne répond plus aux exigences actuelles. Un projet de loi vous sera soumis pour accorder aux cités et aux villes, les pouvoirs nécessaires pour des conditions nouvelles, et assurer en même temps l'uniformité de réglementation que réclame l'intérêt public.

Quelques autres projets de loi également d'intérêt général vont être soumis. Vous serez également appelés à délibérer sur l'adoption d'un grand nombre de projets de loi d'intérêt privé. Cette législation est encore jusqu'à présent la plus complète que nous ayons eue en matière de législation provinciale. Elle est basée sur la prospérité qui règne dans cette province. Je vous invite à étudier avec le plus grand soin tous ces projets de loi.

En vous laissant maintenant à vos travaux, je prie Dieu qu'il vous fasse de sages législateurs et que vous puissiez faire régner parmi nous la prospérité et la paix. Au choeur de l'orgue, on a fait du bien bon chant, et MM. Lamontagne et Roy ont rendu avec beaucoup d'âme plusieurs beaux cantiques.

NOUVELLES D'OTTAWA

L'hon. Raymond Préfontaine et le sénateur Béique, chez sir Wilfrid Laurier

Ouverture de la convention des instituteurs catholiques ce matin.

Un marchand de charbon qui refuse de rendre témoignage

Il préfère se faire poursuivre

Les réclamations du chemin de l'Atlantique et Lac Supérieur

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 26 fév.

Sir Wilfrid Laurier a reçu, ce soir, l'honorable Raymond Préfontaine, de retour de Terrebonne, ainsi que le sénateur Béique.

—Les instituteurs catholiques, au nombre de 300, ont ouvert leur convention ce matin dans la grande salle de l'Université d'Ottawa. Mgr Duhamel présidera.

Cette convention s'ouvrira pendant deux jours.

—L'ex-maire Morris a refusé hier de témoigner devant le comité d'enquête sur le comble de charbon. Il s'est déclaré prêt, cependant, à suivre le comité des citoyens devant les tribunaux.

—Il est probable que c'est le colonel Sherwood, chef de la police de la Puissance qui sera choisi pour commander cette année l'équipe de Bialy.

—On croit que Martineau, pour soustraire \$75,000 du département de la milice, a fait disparaître quinze chèques depuis octobre 1901. Ces petits chèques qui étaient tous pour de petits montants, ont été tous majorés.

—M. Thomas Munroe, l'ingénieur en chef du Canal Soulanges, est dangereusement malade.

—Madame St-George Boswell, de Québec, est partie hier, appelée à Vi-joria, à la nouvelle de la maladie sérieuse de Lady Joly de Lotbinière.

—Le comité de finances d'Ottawa demande \$818,000 pour l'année fiscale.

—La ville a perdu \$200,000 sur l'achat du charbon Galois. Le Conseil de ville a décidé de porter de \$1,000 à \$1,500, le salaire du maire.

—Les orangistes d'Ottawa ont résolu de célébrer le 12 juillet à Gracerville, près de la ville.

—Les réclamations reçues par le département des chemins de fer en réponse à l'avis du ministre pour distribution des \$16,000 retenus du subside voté aux fidé-commissaires de l'Atlantique et Lac Supérieur, sur les derniers trente milles de ce chemin, depuis Caplan à Paspebiac, se montent à au-delà de \$30,000. Le ministre a l'intention de faire une enquête minutieuse sur ces réclamations, pour voir si elles sont acceptées.

—L'hon. M. Blair est attendu ici, lundi, de retour de sa campagne au Nouveau-Brunswick.

—L'association d'artillerie est en séance, aujourd'hui, dans la salle du comité des chemins de fer des Communes. Lord Minto et lord Dundonald y assistent.

—Sir Wilfrid Laurier a reçu ce matin une députation du service civil, qui lui a soumis une requête demandant un rajustement des salaires à cause de l'augmentation du coût de la vie.

—Le rapport du secrétaire d'Etat pour l'année fiscale, fait voir que les recettes des départements ont été de \$35,000 et les dépenses de \$47,483.

Notes sociales

—Madame et mademoiselle St-Jean sont à Québec depuis hier. Nous avons le plaisir, de pouvoir annoncer à la société de Québec qu'elle aura l'avantage d'entendre mademoiselle St-Jean, au Tara Hall, ainsi que mademoiselle Tarte.

On jouera les "Romanesques" de Edmond Rostand, ainsi que "E. tincelle", par Pailleron.

Nous donnerons plus de détails dans nos éditions subséquentes.

—M. Etienne Dussault, contracteur de Lévis, et mademoiselle Barthe Dussault, sont arrivés de la Beauce, ce matin.

SERVICE FUNÈBRE

Ce matin, à 9 heures, a été chanté, dans l'église de Limoilou, un service solennel pour le repos de l'âme de dame W. Gunner. Le service a été chanté par le révérend Albert, curé de la paroisse.

Au choeur de l'orgue, on a fait du bien bon chant, et MM. Lamontagne et Roy ont rendu avec beaucoup d'âme plusieurs beaux cantiques.

Une foule de parents et d'amis assistaient à ce service, afin de rendre un nouvel hommage de sympathie à la famille.



LE CAPITAINE PENNEE
Gentilhomme huissier de la Verge Noire

Les adresses de nos législateurs

Il est encore trop tôt pour donner la liste complète des adresses en cette ville des conseillers législatifs et des membres de l'Assemblée législative; en voici cependant quelques-unes :

Hôtel Victoria :—MM. les députés Pilon, Blanchard.

Hôtel Blanchard :—MM. Dr. Delaney, Dion.

Hôtel Saint-Louis :—MM. Percut, A. Tessier, A. Goudot, Dr. Lacombe.

Château-Frontenac :—MM. Smith, Bergevin, Gillies, Décarie, les honorables MM. Lancet, Ward, McKaskill, de Boucherville et Bryson.

Mountain Hill :—MM. Caron, de Matane, Caron, de L'Islet, et Kennedy.

Palais de Justice

L'hon. juge Lefebvre a rendu ce matin les deux jugements suivants :

Lavoie vs Tremblay.—Jugement en faveur du demandeur.

Bernier vs Bernier.—Jugement en faveur du demandeur pour \$100, intérêt et dépens.

La Cour de Revision continue à siéger sous la présidence des mêmes honorables juges.

La Cour d'Enquêtes et Mérites a aussi siégé sous la présidence de l'honorable juge Langlois.

Notes personnelles

—On nous écrit de St-Nicolas : Dimanche dernier, le 21 courant, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous trois jeunes étudiants, M. Achille Paquet, étudiant en médecine, de St-Nicolas, M. Pierre Ouellet, étudiant en droit, de St-Anselme et M. Joseph Vaillancourt, étudiant en médecine de St-Anselme également.

M. Ouellet, organisateur, a bien voulu faire résonner notre orgue de sa touche harmonieuse, et M. Vaillancourt nous a de sa voix puissante fait entendre de beaux morceaux de chant.

Ces jeunes messieurs étaient en visite chez M. Adolphe Paquet, vicaire de Monseigneur L. Adolphe Paquet et du Dr A. Paquet interne à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous souhaitons de tout cœur une prochaine visite parmi nous.

—MM. J. B. Sancier, registraire de Matane, J. E. Sancier, gérant des Mines de Matane, ainsi que M. Théodore, fils de M. J. E. Sancier, sont arrivés en ville en route pour New-York. Ils nous ont exhibé du minerai magnifique venant des galeries à 125 pieds de profondeur, et nous donnant des meilleures nouvelles des mines.

—M. X. Kennedy, député de Gaspé, est arrivé en cette ville pour la session.

—Marie, Antoinette et Marguerite Dostie, âgées de 4 et 6 ans, chanteront une Romance, lundi et mardi, le 9 et 10 mars, à la salle de la Garde Champlain, pour les pauvres. 26—8fs.

POUR DEMAIN

Les plans de la salle pour les deux soirées de lundi et mardi, le 9 et 10 mars, à la salle de la Garde Champlain, seront déposés demain chez M. Groulx, talaconiste, rue St-Joseph, et MM. Marier et Morneau, barbiers, rue du Pont. Réservez vos sièges, sur les cartes se vendent vite.

26—3 fs.

INCENDIE A ST-SAUVEUR

CHEZ M. E. DUBOIS, MAR-CHAND DE CHAUSSURES

Vers huit heures et demie, ce matin, le feu s'est déclaré dans la cave du magasin de M. Eug. Dubois, marchand de chaussures, rue Massue, à St-Sauveur. En un instant la fumée fit irruption à l'extérieur et l'alarme fut sonnée. Les pompiers accoururent en toute hâte, sous le commandement du sous-chef Martipette, du poste numéro 3. Arrivés aux lieux, les hommes de la brigade constatèrent qu'ils étaient en présence d'un cas extrêmement difficile, à cause de la disposition des lieux. Quoique fatigués encore du travail accompli à la Basse-Ville durant la nuit, ils se mirent courageusement à l'œuvre et dirigèrent cinq jets d'eau sur le foyer de l'incendie qu'ils réussirent à atteindre après de grands efforts et de grands dangers.

Il se rendit maître de l'incendie. Mais malheureusement, le feu et l'eau avaient déjà causé des dommages considérables au stock de M. Dubois qui, comme on le sait était de première classe.

Les dégâts à la bâtisse—propriété de M. L'Hérault, commerçant—sont insignifiants et couverts du reste par les assurances.

M. Dubois perd environ \$3,000 sur son stock et il n'a, dit-on, que \$1,500 d'assurances.

Un autre incendie sur la rue St-Jean

Les pompiers ont été bien occupés depuis hier la nuit. Ils ont été appelés, comme nous le disons ailleurs, en trois endroits différents pour des incendies assez considérables.

C'est à peine s'ils étaient repartis à leur poste, ce matin, vers 3 heures, ils furent appelés sur la rue St-Jean, porte voisine du magasin de MM. Faguy & Lepinay, à la propriété de M. Olivier Richard. A l'étage inférieur un marchand devait y ouvrir ses portes prochainement. Le feu a pris entre les deux planchers au deuxième étage, où existe une maison de pension.

Les pompiers arrivés à temps, ont déployé beaucoup de zèle et d'activité, et en peu de temps le feu a été contrôlé.

Les dommages causés par l'eau et la fumée sont assez considérables. Il y a assurance, nous dit-on.

Université Laval

C'est demain soir que M. Allard donne à l'Université Laval son cours didactique.

ACCIDENT SUR LE QUEBEC ET LAC ST-JEAN

Un convoi de marchandises du Québec et Lac St-Jean a déraillé ce matin, entre Valcartier et Lorette. Les seuls dommages ont un léger retard dans les convois allant au nord et au sud.

Dissolution de société

La société G. O. Paré & Cie, faisant affaires à Québec, comme hôtelier, est dissoute de consentement mutuel.

Quatre ans de pénitencier

Le jeune Blouin, dont nous avons annoncé hier l'arrestation pour divers vols, a été condamné à quatre ans de pénitencier, ce matin, par Son Honneur le juge Chauveau.

PATINOIR Q. A. A. A.

Malgré les rumeurs contraires que des intéressés font circuler, une fanfare joue au patinoir de la Q. A. A. A., chaque soir de beau temps et le samedi après-midi. Les clients de ce patinoir apprendront certainement cela avec plaisir.

L'Académie de Lévis

Nous sommes informés que deux des soumissionnaires à l'Académie de Lévis ne se sont pas conformés aux instructions de la corporation pour donner leurs soumissions, et que de plus, ils les ont faites d'une manière imparfaite pour être prises en considération, ont été rejetées et le chèque déposé comme garantie de la soumission leur a été renvoyé. Il ne reste plus que trois soumissions, dont deux sont à peu près égales quant au prix du coût de l'ouvrage. On commence à concevoir des difficultés dans certains cercles, et le comité de l'Académie étudie avec soin les trois dernières soumissions, bien décidé à rendre justice à tous.

Règlement d'assurance

M. Adrien DesRosières, surintendant de la Great West Life pour le district de Québec, était à St-Maxime de Scott et à St-Marc de la Beauce, la semaine dernière, afin de compléter les papiers nécessaires pour payer les \$2,000 d'assurance sur la vie de M. Jos. Blouin, décédé récemment.

M. Gédéon Lamontagne, l'agent local, s'était déjà occupé de tous les préliminaires, et a droit aux remerciements de la compagnie.

Les 2 et 3 mars

N'oubliez pas la date des grandes soirées de gala pour les pauvres UNE CAUSE CÉLÈBRE, le plus beau drame du jour par la Cie Dramatique Jacques-Cartier, à la salle de la Garde-Indépendante Champlain, rue Fleurie.

Dans l'intérêt de son commerce

Madame P. Giguère, propriétaire d'un magasin de modes, est partie pour un voyage dans la grande métropole américaine, dans l'intérêt de son commerce. Elle visitera les principales villes afin de choisir ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché dans la confection des vêtements.

Comble de la sagesse

Avoir toujours une bouteille de RAUME RHUMAL à la maison, c'est bien facile et c'est le comble de la sagesse.

En vente partout. Agents à Québec : W. Brunet & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph.

BOURSE DE MONTREAL

Cotations officielles par A. R. McDONALD & CIE

Bank Commercial	190	100
Hatche rue & Ontario	100	100
Bank Montreal	578	578
do do New		
do Halifax Electric		
do Toronto	117	117
do St John Electric		
do London		
Central & Power & Light	871	871
City Rapid Transit	1200	1200
as Montreal		
Electric		
Montreal Telegraph		
Telephone Bell		
Unionist Co. Co. common	129	127
do do	116	
Iron Iron & Steel Co.	64	63
do do do (C)	91	93
Montreal	125	124
do Canadian Co.		
do Electric		
do Douglas	53	49
do		
do	128	130
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		
do		